« réduire aux proportions d'une force purement humaine, et « ceux qui ne craignent d'imputer à l'Eglise son inique condamnation, « alors qu'elle fut portée par des hommes ennemis acharnés de ce « Siège apostolique. »

## A trayers le monde des nouvelles

Ouebec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Sylvestre, le 10: à Sainte Croix, le 12; à Saint-Ferdinand, le 14.-Par décision de Son Eminence le cardinal Taschereau: M. Ls Couture. chapelain chez les Franciscaines, est nommé vicaire à Saint-Thomas de Montmagny; M. B. Paradis, vicaire à Déchambault; M. J. Rouleau, vicaire à l'Ancienne Lorette; M. Jules Kérouac, vicaire à Charlebourg: M. Ls Nap. Fiset, vicaire à Saint-Galixte de Somerset; M. D. Chenard, vicaire à Saint-Ferdinand; M. Jos. Morin, du vicariat de l'Ancienne Lorette, au vicariat de Saint-Thomas de Montmagny: M. Chenard, du vicariat de Saint-Francois de la Beauce à Sainte-Anne de la Pocatière; M. F. Gagnon an vicariat de Saint-François de la Beauce; M. Garon, curé à la Rivière-à-Pierre: M. Couture, curé à Saint Séverin: M. Naud. curé au Sacré-Cœur de Jésus; M. Picher, vicaire à Saint Casimir: M. Lamothe, chapelain des Franciscaines de Sainte-Anne de Beaupré. M. Poirier, ancien missionnaire agricole, passera l'année au Séminaire de Chicoutimi, en qualité de professeur de musique.

Chicoutimi.—La clôture de la première retraite pastorale, prêchée par le R. P. Tielen, a eu lieu le premier septembre.—M. l'abbé Lauriault, ancien curé de Sainte-Agnès, est nommé chapelain de l'Hôpital de la Baie Saint-Paul, et M. Louis Gagnon, curé de Saint-Fulgence, le remplace à Sainte-Agnès; M. Gagnon, curé de l'Anse Saint-Etienne, est nommé missionnaire au Labrador, et aura pour vicaîre M. Ed. Bossé; M. Perron de la Baie des Milles-Vaches, devient curé de Saint-Fulgence; M. Girard, de Saint-Félicien, ira exercer le ministère à la Baie Suint-Paul, et M. S. Tremblay le remplace à Saint-Félicien.—Le poste de Bersimis est confié aux PP. Oblats, et celui du Sault au Cachon, est annexé à la Baie des Mille Vaches.

L'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf